



BUREAU COMMUNAUTAIRE

07 avril 2016

COMPTE RENDU DE REUNION

Membres présents

Gérard VOLPATTI, Sébastien LECORNU, Pascal LEHONGRE, Yves ROCHETTE, Dominique MORIN, Cécile CARON, Alain DUVAL, Agnès BRENIER, Pascal JOLLY, Jean-Michel MAUREILLE, Philippe CLERY-MELIN, Jérôme GRENIER, Daniel BOISARD.

Membres absents / excusés

Néant.

★★★★

[Rapport B 16 / 04 / 39](#)

Régularisation foncière suite à l'aménagement du parking de covoiturage à Douains

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le projet de promesse de cession des parcelles cadastrées Commune de Douains ZB 190, 192, 193, 195 et 196 au profit de la CAPE,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la présente promesse de cession et l'ensemble des documents afférents à cette vente,
- d'approuver le projet de promesse de vente d'une emprise de 2 751 m² à soustraire de la parcelle cadastrée Commune de Douains ZB 191 au profit du Département de l'Eure,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la présente promesse de vente et l'ensemble des documents afférents à cette vente.

★★★★

[Rapport B 16 / 04 / 40](#)

Location du Lot n°5 de l'Hôtel d'entreprises à Douains

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le projet de bail précaire, joint en annexe du rapport,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le bail précaire avec la société SHUMACK et l'ensemble des documents afférents.

★★★★

[Rapport B 16 / 04 / 41](#)

Conventions de portage et d'occupation d'un immeuble sis 57, rue de Montigny à Vernon entre la CAPE et l'EPFN et la CAPE et la société SYRNAV

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver les termes du projet d'avenant n°2 à la convention de portage portant sur le bien sis 57 avenue de Montigny à Vernon entre la CAPE et l'EPFN,

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 à la convention de portage portant sur le bien sis 57 avenue de Montigny à Vernon entre la CAPE et l'EPFN,
- d'approuver les termes du projet d'avenant n°2 à la convention de portage portant sur le bien sis 57 avenue de Montigny à Vernon entre la CAPE et la société SYSNAV,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 à la convention de portage portant sur le bien sis 57 avenue de Montigny à Vernon entre la CAPE et la société SYSNAV,
- d'approuver les termes du projet d'avenant n°3 à la convention d'occupation portant sur le bien sis 57 avenue de Montigny à Vernon entre la CAPE et l'EPFN,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°3 à la convention d'occupation portant sur le bien sis 57 avenue de Montigny à Vernon entre la CAPE et l'EPFN,
- d'approuver les termes du projet d'avenant n°3 à la convention d'occupation portant sur le bien sis 57 avenue de Montigny à Vernon entre la CAPE et la société SYSNAV,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°3 à la convention d'occupation portant sur le bien sis 57 avenue de Montigny à Vernon entre la CAPE et la société SYSNAV.

★★★★

Rapport B 16 / 04 / 42

Marché n° 2015/081 « Mission de maîtrise d'œuvre concernant les opérations groupées de réhabilitation des installations d'Assainissement Non Collectif sur le territoire de la CAPE - Campagne d'études 2016 à 2019 » - Avenant n°1

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 au marché 2015/081 ayant pour objet de préciser le délai d'exécution du marché à l'acte d'engagement conformément aux dispositions prévues au règlement de la consultation et dans l'avis d'appel public à la concurrence. Cet avenant est sans incidence financière, le montant du marché reste inchangé.

★★★★

Rapport B 16 / 04 / 43

Marché n° 2013/051 « Fourniture, pose et raccordement d'une canalisation d'assainissement DN 1000 le long des berges de la Seine sur les communes de Vernon et Saint Marcel » - Avenant n°1 (annule et remplace l'avenant n° 1 présenté au Bureau Communautaire du 24 mars 2016)

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 au marché 2013/051, ayant pour objet :
 - de modifier l'article de la norme de référence fixant l'épaisseur de la canalisation du micro-tunnelier dans le CCTP.
 - d'ajouter une prestation supplémentaire relative aux fondations sur pieux pour cette canalisation,
 - de revoir à la baisse en termes de qualité la réfection de revêtement du quai Caméré, et aussi le chemin d'accès à la canalisation sur la commune de Saint-Marcel,
 - de ne pas remplacer la canalisation d'AEP située le long du projet au droit du quai Garnuchot,
 - de prolonger le délai d'exécution des travaux de 4 mois et demi soit 19 semaines calendaires (passant ainsi le délai d'exécution initial de 12 mois à 16 mois et demi)

Cet avenant n° 1 génère une plus-value globale de 150 000,00 € HT.

★★★★

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016 / PROJETS DE RAPPORTS

Transports / commande publique

Choix du délégataire du réseau de transport public TransCape et approbation du contrat de délégation de service public

Pas de remarques

Ressources humaines

Logements de fonction : liste des emplois et conditions d'attribution

Pas de remarques

Tableau des effectifs

Pas de remarques

Création d'un poste de Directeur Général Adjoint et mise à disposition de la commune de Vernon

Pas de remarques

Système d'Information Géographique (SIG) : mise à disposition de personnel

Pas de remarques

Développement durable

Poursuite de la mission du Conseiller en Energie Partagé (CEP) après juin 2016

Monsieur Maureille vote « contre » ce projet de rapport.

Madame Caron et messieurs Lecornu et Lehongre s'abstiennent sur ce projet de rapport.

Culture

Modalités d'inscription, présentation des tarifs d'inscription, de spectacles, de prestations artistiques et de jury des enseignants (année 2016/2017) du conservatoire et de l'école de musique de Saint-Marcel

La proposition de tarif pour la formule G (instrument seul) devra être revue.

Le Président,

Gérard VOLPATTI

